

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL SYNDICAL DU SYNDICAT DES PROFESSEURS ET DES PROFESSEURES DE L'UQTR

Jeudi 19 octobre 2023 (PV-CS359)

12h

1222 Albert-Tessier et Plateforme ZOOM

Départements	Délégué.es	Présence / Absence
Anatomie	Sandrine Côté	P
Biologie médicale	Michel Cyr	P
Chimie, biochimie et physique	Benoit Daoust	A
Chimie, biochimie et physique	Hugo Germain	P
Chiropratique	Julie-Marthe Grenier	P
Chiropratique	Christian Linard	P
Ergothérapie	Mathieu Dumont	P
Études en loisir, culture et tourisme	Isabelle Falardeau	P
Finance et économie	Ayi Ayayi	P
Génie électrique et informatique	Loïc Boulon	P
Génie industriel	Pascal Forget	P
Génie mécanique	Nadjet Zioui	P
Gestion des ressources humaines	Chloé Fortin-Bergeron	P
Langues modernes et traduction	Maureen-Claude Laperrière	P
Lettres et communication sociale	Synda Ben Affana	P
Lettres et communication sociale	Emmanuelle Caccamo	P
Management	François Labelle	P
Management	Étienne St-Jean	P
Marketing et systèmes d'information	Jocelyn Perreault	P
Mathématiques et informatique	Alain Goupil	A
Mathématiques et informatique	François Meunier	A
Orthophonie	Édith Durand	P
Philosophie et arts	Jean-Paul Martel	P
Psychoéducation et travail social	Caroline Couture	A
Psychoéducation et travail social	Colombe Lemire	P
Psychologie	Diane St-Laurent	P
Psychologie	Lyson Marcoux	P
Sage-femme	Josée Lafrance	P
Sciences comptables	Audrey Bistodeau	P
Sciences comptables	Émilie Portelance	P
Sciences de l'activité physique	Gabriel Moisan	P
Sciences de l'activité physique	Jacques Abboud	P
Sciences de l'éducation	Corina Borri-Anadon	P
Sciences de l'éducation	Alexandre Gareau	P
Sciences de l'environnement	Andrea Bertolo	P
Sciences de l'environnement	Vincent Fugère	P
Sciences humaines	Mahdi Kelfaoui	P
Sciences infirmières	Éric Ahern	P
Sciences infirmières	Myriam Asri	P

Comité exécutif	Officières et officiers	Présence / Absence
Président	Gilles Bronchti	P
VP aux relations de travail (VPRT)	Sonia El Euch	P
VP aux affaires syndicales (VPAS)	Mireille Dubé	P
VP aux affaires universitaires (VPAU)	Marc Beauregard	P
VP aux services à la collectivité (VPSC)	Marianne Paul	P
VP aux communications et secrétaire (VPCOM)	Jean-Claude Bernatchez	P
Trésorier	Pier-Luc Lajoie	A

Personnel du Syndicat		Présence / Absence
Conseillère aux relations de travail	Diane Beauchemin	P
Conseiller aux affaires universitaires	François Landry	P

Le professeur Jean-Claude Bernatchez, vice-président aux communications et secrétaire du Syndicat, préside la réunion et François Landry, conseiller aux affaires universitaires, agit à titre de secrétaire.

CS359-19-10-2023-01 Ouverture de la réunion

Le président du Syndicat souhaite la bienvenue aux délégué.es et il les remercie de leur participation.

Il rappelle que la documentation relative à la réunion est disponible dans l'avis de convocation de la réunion.

CS359-19-10-2023-02 Vérification du quorum

La présidence d'assemblée déclare l'assemblée ouverte, puisque le quorum de 30 % des délégué.es syndicaux prévu à l'article 12.4g. des *Statuts* du SPPUQTR est atteint.

CS359-19-10-2023-03 Lecture et adoption de l'ordre du jour

La présidence d'assemblée présente l'ordre du jour. Elle rappelle qu'il s'agit d'une réunion régulière et qu'il est possible d'ajouter des points.

1. Ouverture de la réunion
2. Vérification du quorum
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour de la réunion (CS359)
4. Rapport du comité des relations de travail
5. Renouvellement de la convention collective – État de la négociation
6. Désignations de représentant.es du Syndicat
 1. Comité de toponymie de l'UQTR
 2. Comité institutionnel des activités socioculturelles de l'UQTR
 3. Comité alimentaire de l'UQTR
7. Tribune des délégué.es
8. Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 14 septembre (PV-CS358)

9. Information et dépôt de documents
 1. Dépôt des procès-verbaux du comité exécutif (PV-CX664 à CX667 extra)
10. Affaires nouvelles
11. Date de la prochaine réunion régulière : 30 novembre 2023
12. Clôture de la réunion

La présidence d'assemblée fait la lecture de la proposition de résolution.

CONSIDÉRANT le projet d'ordre du jour de la 359^e réunion du conseil syndical ;
CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif ;

Sur proposition du comité exécutif, appuyée par le professeur Christian Linard, il est résolu d'adopter l'ordre du jour modifié de la 359^e réunion du conseil syndical du 19 octobre 2023.

Après avoir constaté qu'il n'y avait pas de demande de vote, la présidence d'assemblée déclare la proposition adoptée à l'unanimité.

CS359-19-10-2023-04 Rapport du comité des relations de travail

La présidence d'assemblée invite la vice-présidence aux relations de travail (VPRT) et la vice-présidence aux affaires syndicales (VPAS) à présenter le point.

Rapport de sabbatique exigé par l'Université durant un congé sans traitement.

Avis demandé au procureur du Syndicat sur le processus de remise du rapport.

Griefs 2021-01 et 2021-07: Reconnaissance du Syndicat et cours passés de cours réguliers à cours à l'étudiant (processus non respecté).

Rencontres préparatoires avec notre procureur et 1^{re} journée d'audience tenue le 13 octobre 2023.

Grief 2022-03 : Surcharge de travail – enquêtes menées par l'employeur et ses mandataires.

Rencontres préparatoires avec procureur et profs les 23 et 24 octobre 2023. La 2^e journée d'audience aurait lieu le 9 novembre 2023.

CS359-19-10-2023-05 Renouvellement de la convention collective – État de la négociation

La présidence d'assemblée invite la vice-présidence aux relations de travail (VPRT) à présenter le point.

La VPRT présente les thèmes discutés lors des séances de négo #25 à #29.

19 septembre 2023

Discussion sur l'article 10 portant sur la tâche professorale. L'employeur propose encore des contre-propositions avec des conditions.

25 septembre 2023

Discussion sur l'article 10.

29 septembre 2023

Finalisation de l'article 10 à l'exception de la reconnaissance des grands groupes.

3 octobre 2023

Dépôt de l'offre globale de l'employeur (normatif), principalement des propositions pour leurs propres demandes.

17 octobre 2023

Dépôt de l'offre globale (normative + monétaire) syndicale.

La VPRT résume l'état de la négo après 29 séances de négociations. Le comité de négo du Syndicat a déposé le 17 octobre une offre globale (normatif et monétaire). Le 24 octobre, l'employeur réagira à celle-ci. Une évaluation des demandes acceptées ou refusées sera faite par la suite. La stratégie du Syndicat n'est pas de retirer des demandes sans en avoir discuté au préalable à la table de négo. Plusieurs demandes n'ont jamais été discutées jusqu'à maintenant avec l'employeur. Ce qu'on croyait convenu ne le sera réellement que lorsque les documents sont paraphés.

Une déléguée suggère que l'employeur utilise une stratégie de négociation obligeant le Syndicat à ne pas se doter d'un mandat de grève à la session d'automne.

Une déléguée demande si l'employeur va retirer des demandes de son côté si le Syndicat en retire. La VPRT mentionne qu'elle attend le retour de l'employeur sur le dépôt global fait par la partie syndicale. Cette déléguée demande aussi si les ententes seront rétroactives au 1^{er} juin 2022, soit à la date d'échéance de la présente convention collective. La VPRT mentionne que les demandes syndicales sont ajustées en ce sens.

Un délégué s'informe de l'état des discussions sur la demande salariale. La VPRT indique que la demande initiale a été modifiée afin de tenir compte de l'évolution des discussions et du contexte économique actuel. Le délégué demande à avoir des exemples et un argumentaire pour pouvoir comprendre et expliquer la demande syndicale.

Les délégué.es discutent de doter le Syndicat d'un mandat de grève.

Sur proposition du professeur Étienne St-Jean, appuyée par le professeur Loïc Boulon, il est résolu d'autoriser le comité exécutif à convoquer une assemblée générale extraordinaire pour solliciter un mandat de grève à mettre en application au moment jugé opportun par le comité de négo.

Après avoir constaté qu'il n'y avait pas de demande de vote, la présidence d'assemblée déclare la proposition adoptée à l'unanimité.

Un délégué s'interroge sur l'impact du déclenchement d'une grève sur les demandes de subventions sur lesquels les professeur.es travaillent. La VPRT indique que la Fédération québécoise des professeures et professeurs d'université (FQPPU) va demander au Scientifique en chef du Québec de considérer l'exercice

du droit de grève comme un cas de force majeure ne devant pas pénaliser les professeur.es.

Les délégué.es discutent de la stratégie à adopter pour la suite de la négo :

- que les décideurs de l'UQTR soient présent.es à la table de négo pour faciliter et accélérer la négo;
- que les professeur.es insèrent dans leur courriel une signature faisant état de la négo;
- qu'un *Info Négo* synthèse des précédents numéros soit produit;
- qu'un comité de mobilisation entre en action.

CS359-19-10-2023-06 Désignations de représentant.es du Syndicat

La présidence d'assemblée explique que le Syndicat doit procéder à la désignation de professeur.es à trois comités de l'UQTR.

Deux appels de candidatures ont été lancés à l'ensemble des professeur.es les 11 et 17 octobre. Aucune candidature n'a été reçue.

La présidence d'assemblée lance un dernier appel auprès des délégué.es.

1. Comité de toponymie de l'UQTR

Aucune candidature.

2. Comité institutionnel des activités socioculturelles de l'UQTR

Aucune candidature.

3. Comité alimentaire de l'UQTR

Aucune candidature.

CS359-19-10-2023-07 Tribune des délégué.es

La VPRT mentionne avoir reçu une demande de la part de la direction départementale sortante du Département des sciences infirmières d'informer les délégué.es du poste de direction administrative à ce département. Le CAU procède à la lecture du courriel reçu :

« Un rapport concernant le projet-pilote en sciences infirmières dans lequel nous faisons justement état des grandes difficultés vécues lorsqu'une professionnelle ne perçoit pas relever du département (nous avons alors une administration déléguée aux programmes de deuxième cycle). Les difficultés ont été nombreuses et incessantes et malgré nos demandes répétées nous n'avons pas reçu le soutien nécessaire de la direction de l'université.

Il est important de clarifier aux membres qu'il ne s'agissait pas de notre volonté d'intégrer un cadre ne relevant pas de la direction départementale, au contraire. Il ne nous paraissait pas du tout opportun de promouvoir la présence de professionnels ou cadres ne relevant pas exclusivement de la direction du département. »

CS359-19-10-2023-08 Lecture et adoption du procès-verbal du 14 septembre 2023 (PV-CS358)

La présidence d'assemblée présente le procès-verbal de la 358^e réunion du conseil syndical tenue le 14 septembre 2023.

La présidence d'assemblée fait la lecture de la proposition de résolution.

- CONSIDÉRANT le projet de procès-verbal de la 358^e réunion du conseil syndical tenue le 14 septembre 2023;
- CONSIDÉRANT que les délégué.es ont reçu le projet dans les délais prescrits;
- CONSIDÉRANT l'avis des délégué.es sur la conformité du projet;

Sur proposition du professeur Michel Cyr, appuyée par la professeure Myriam Asri, il est résolu d'adopter le procès-verbal de la 358^e réunion du conseil syndical.

Après avoir constaté qu'il n'y avait pas de demande de vote, la présidence d'assemblée déclare la proposition adoptée à l'unanimité.

CS359-19-10-2023-09 Information et dépôt de documents

1. Dépôt des procès-verbaux du comité exécutif (PV-CX664 à PV-CX667 extra)

La présidence d'assemblée attire l'attention des délégué.es sur les procès-verbaux des réunions CX664 et CX667 extra.

La présidence d'assemblée invite les délégué.es qui désirent obtenir plus d'information à adresser leurs questions aux membres concernés du comité exécutif.

CS359-19-10-2023-10 Affaires nouvelles

Le point ne fait l'objet d'aucune discussion.

CS359-19-10-2023-11 Date de la prochaine réunion

La prochaine réunion régulière du conseil syndical sera le 30 novembre 2023.

CS359-19-10-2023-12 Clôture de la réunion

La séance est ajournée à 15 h 26.

Présidence d'assemblée

Secrétaire d'assemblée

Jean-Claude Bernatchez
Vice-président aux
communications et secrétaire

François Landry
Conseiller aux affaires universitaires